

Réf: Dossier N° 033379

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABJS NEGOCES ET SERVICES » en abrégé «  
ABJS.N.S »

Siège social Abidjan, Koumassi, MARCHE DJE KONAN,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABJS NEGOCES ET SERVICES » en abrégé « ABJS.N.S »

Objet : - L'IMPORT-EXPORT ;

- L'ACHAT ET LA VENTE DE TELEPHONES PORTABLES, D'ORDINATEURS PORTABLES, D'APPAREILS ELECTROMENAGERS ET DE FOURNITURES DE BUREAUX ;
- LA LOCATION ET LA VENTE DE VOITURES D'OCCASION
- ET DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l' acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'acquisition, la location et la vente de tous véhicules et matériels et accessoires informatiques.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, ayant un

objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles et mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication, le cas échéant et de marques de fabrique.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, MARCHE DJE KONAN,

Dirigeant(s) : M ABY BOGUI JEAN SERAPHIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04780 du 31/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23922/GTCA/RC/2021 du 31/08/2021

